

Les maisons d'assistantes maternelles... 20 ans après



Samedi 13 juin 2026 à Paris

(Participation possible en visioconférence)

Jean Esptein
Kathy Letourneur

Christine Dain
Sandy Fournier

Mélanie Berger
Chrystelle Caron

Les maisons d'assistantes maternelles... 20 ans après

Samedi 13 juin 2026 à Paris

(Participation possible en visioconférence)

MATIN
De 9h00 à 12h30

Christine Dain

Une Mam n'est pas un long fleuve tranquille

Lorsque l'on s'inscrit dans un projet de création d'une Mam, chacun d'entre nous a en tête un certain nombre d'éléments. Je me souviens très bien de ceux que je partageais avec ma collègue. Nous aspirions à une structure à taille humaine, un petit groupe d'enfants, sans hiérarchie, un accueil individualisé, un travail en petite équipe, une souplesse de fonctionnement. Ces éléments conduisaient d'ailleurs notre réflexion pour la rédaction de notre projet d'accueil commun qui reflétait la façon dont nous envisagions ensemble l'accueil des enfants et de leurs familles. Cela dit, et avec une égale importance, il est alors nécessaire de rédiger les différents règlements intérieurs et de fonctionnement qui vont établir le cadre de la Mam et garantir son bon fonctionnement. En effet, au fil du temps, on sera parfois amené à rencontrer certains événements de la vie voire certains aléas, qui font également partie de la vie de la Mam et qu'il va falloir gérer le mieux possible. J'aborderais notamment dans cette intervention différentes situations (travaux, dégâts des eaux, démission, congé maternité) que l'on peut traverser.

Christine Dain est assistante maternelle en Mam.

Pause

Kathy Letouneur

Les questions juridiques autour de la Mam

Quinze ans après le premier texte, les Mam rencontrent toujours plusieurs problèmes juridiques. Un nouveau guide ministériel, prenant en compte les évolutions du décret de 2021, est attendu depuis plusieurs années. Le rapport de l'Igas préconise plusieurs modifications

de la réglementation. Alors entre les règles ERP, l'imposition, l'encadrement de la délégation par la PMI, les conditions de remplacement et de sortie de la Mam, quel bilan et surtout à quoi s'attendre pour le futur?

Kathy Letouneur est juriste et formatrice juridique.

Pause méridienne

APRÈS-MIDI
De 14h00 à 17h00

Mélanie Berger & Sandy Fournier

Créer une maison d'assistantes maternelles, tout un parcours réunit dans un guide

Sandy, 35 ans, a travaillé pendant dix ans en crèche au sein de grandes structures municipales. Avec le temps, elle a ressenti le besoin de retrouver un mode d'accueil plus intime, plus proche des enfants et des familles. Mélanie, 34 ans, exerce depuis plus de dix ans comme assistante maternelle à domicile. Elle souhaitait, elle aussi, proposer un autre mode d'accueil, plus collectif, tout en conservant la chaleur du lien familial.

C'est de cette envie commune qu'est né notre projet de créer une Maison d'assistantes maternelles.

Durant cette aventure, nous avons cherché des informations un peu partout, sans trouver de réel accompagnement concret, hormis le guide ministériel de 2016. Nous avons donc appris par nous-mêmes, pas à pas, en expérimentant et en nous adaptant.

Aujourd'hui, nous avons souhaité transmettre notre parcours à travers ce guide, en y partageant nos expériences, nos échanges, nos astuces et des outils concrets. Notre objectif est d'offrir un véritable accompagnement à celles et ceux qui souhaitent se lancer à leur tour dans la création d'une Mam, afin qu'ils puissent avancer plus sereinement et s'appuyer sur des repères issus du terrain.

Mélanie Berger & Sandy Fournier sont assistantes maternelles en Mam.

Chrystelle Caron

Penser et accompagner les activités en Mam

Concevoir une activité, c'est penser un temps d'exploration où chaque enfant peut manipuler et créer selon son propre rythme. L'intervention de Chrystelle Caron mettra en lumière la portée pédagogique des activités manuelles proposées aux enfants de moins de 3 ans au sein d'une Mam. Elle montrera comment concevoir des temps d'exploration adaptés au développement des tout-petits, favorisant la participation de chacun et permettant un accompagnement respectueux, sans faire à la place de l'enfant. Seront abordées : l'organisation pratique des ateliers, la collaboration entre collègues, l'utilisation de matériaux recyclés, ainsi que la manière d'associer les parents et de communiquer avec eux et avec les enfants sur les activités proposées, avec de nombreux exemples à l'appui.

Chrystelle Caron est assistante maternelle en Mam.

Pause

Jean Epstein

Mam d'hier, Mam d'aujourd'hui... et de demain

Pour comprendre l'origine des Mam, il faut commencer par faire un rapide tour d'horizon de l'évolution de la famille qui, dans notre pays a été révolutionnaire au cours des années 1970, 1980... et encore aujourd'hui. En effet, si l'on considère le travail des femmes, les chiffres sont les suivants : mamans de 2 enfants et plus qui, en France, travaillent à l'extérieur de chez elles (1970 : 24%... et en 1990 : 71 %). D'où l'explosion indispensable, au cours de cette même époque, des divers modes d'accueil dont celui et ceux concernant les assistantes maternelles. Il est, à ce propos, à noter que tout cela a permis d'augmenter en partie la reconnaissance nationale vis-à-vis de ce fabuleux métier mais que, hélas, beaucoup de travail reste encore à faire dans ce domaine pour atteindre enfin un maximum de considération professionnelle. Sous cet angle, on peut légitimement affirmer que les Mam constituent, en soi, un réel progrès ! Mais en soulignant certaines précautions telles que : Les différentes valeurs et priorités éducatives, cohérentes et compatibles dans leur diversité ; le rôle de chacune des assistantes maternelles dans la Mam sans dérives ; la place des parents et la relation avec les assistantes maternelles.

Autant de précautions indispensables pour que ces structures fonctionnent au mieux !

Jean Epstein est psychosociologue.

Nombre de participants

100 personnes minimum

200 personnes maximum

Date de clôture des inscriptions

Le 13 mai 2026 (passé ce délai, nous contacter)

Prérequis

Professionnel(le)s de la petite enfance

Suivi, validation

Grille d'évaluation, un certificat de réalisation sera délivré à l'issue de cette journée

CPF

Non éligible

Durée

1 jour soit 6 heures

Horaires

9h00 à 17h00

Modalités pédagogiques

Cette journée est interactive, basée sur des apports de connaissances théoriques et pratiques

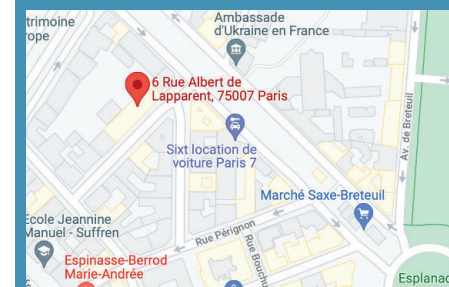
Objectifs

Partager des connaissances actualisées et réfléchir à leurs implications pratiques

Lieu

En présentiel à Paris et en distanciel via Zoom

Pour les personnes en situation de handicap, toute adaptation pourra être étudiée.



La journée se déroulera à L'ASIEM

6, rue Albert de Lapparent - 75007 Paris

Accès aux personnes handicapées

Stations de métro

10 Ségur

6 Sèvres-Lecourbe

13 St François-Xavier

8 École Militaire

Lignes de bus

28 **82**

39 **87**

70 **92**

Inscription sur **TPMA.fr**

Bulletin d'inscription

Fiche d'inscription à remplir et à renvoyer à **TPMA** - Les maisons d'assistantes maternelles... 20 ans après
40, avenue Saint-Jacques 91600 Savigny-sur-Orge ou par mail : tpma.formation@yahoo.fr

État Civil

Nom* : Prénom* :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Courriel* :

Je souhaite m'inscrire : ☐ En présentiel ou ☐ En distanciel *via* Zoom

☐ Êtes-vous une personne reconnue en qualité de travailleur handicapé (RQTH)? 

☐ Voulez-vous être contacté pour adapter les interventions ?

Parcours professionnel

Profession* :

Poste occupé actuellement :

Motivations* :

.....

.....

.....

Je m'inscris à titre individuel

☐ Je souhaite m'inscrire le 13 juin 2026

Tarif : **90 € net de taxe**

☐ Paiement par chèque à l'ordre de TPMA Formation

☐ Paiement par carte bancaire 

1 - Je note les 16 chiffres du n° qui figure au recto de ma CB : n°

2 - Je note les 3 derniers chiffres du n° qui figure au verso de ma CB : n° Expire fin

Signature obligatoire :

☐ Je souhaite recevoir une facture

Mon inscription est prise en charge par mon employeur

☐ Je souhaite m'inscrire le 13 juin 2026

Tarif : **200 € net de taxe**

Raison sociale* :

Service* :

Adresse* :

CP* : Ville* :

Tél. : Fax :

Courriel* :

Dossier suivi par : Fonction :

☐ Merci d'adresser une convention de prestation.